

FICHE RETOUR D'EXPERIENCE

Retour au sol des matières

issues de l'assainissement écologique #11

RAE

RÉSEAU DE L'ASSAINISSEMENT ÉCOLOGIQUE



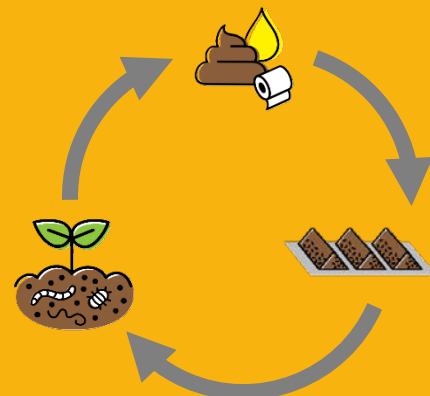
STRUCTURE : Respectô

LOCALISATION : Finistère

MASSE COLLECTÉE : 15 tonnes

MATIERE(S) VALORISÉE(S) :
Excrétats mélangés à de la litière

TYPE(S) DE CULTURE(S) : Non précisé



1 COLLECTE DES MATIERES

Respectô collecte annuellement environ 15 tonnes d'excrétats mélangés à de la litière provenant de toilettes sèches à copeaux (Figure 1).

Les matières sont collectées dans des poubelles de 80 litres. Ce choix de stockage est justifié par sa facilité d'un point de vue logistique pour le transport puisque la structure ne possède pas d'outils de manutention. Les odeurs sont gérées par l'ajout de copeaux au moment de l'usage des toilettes puis, si besoin, lors de l'apport sur le dépôt. Les couvercles sur les poubelles limitent également les odeurs.



Figure 2 - Transport des matières (crédit : Respectô)

Les poubelles remplies de matières sont transportées jusqu'au dépôt de la structure par camion (Figure 2) ou par remorque. Les coûts de transport sont inclus dans la prestation (14 € HT/poubelle). Respectô apporte ensuite les matières sur une plateforme de compostage chaque semaine suivant la quantité de matières stockées (9 poubelles minimum).



Figure 1 - Cabine de toilettes sèches (crédit : respecto.fr)

2 TRAITEMENT DES MATIERES

Les excrétats mélangés à de la litière collectés par Respectô sont traités sur une plateforme de compostage chez l'agriculteur située à 27,2 km du dépôt.

PLATEFORME DE COMPOSTAGE



L'apport des matières sur la plateforme de compostage a un coût de 50 € HT/tonne. Les excréments mélangés à de la litière sont déposés en tas sur une plateforme bétonnée et recouverte. La première cellule permet de retirer les métaux présents dans les matières à l'aide d'un aimant.

Par la suite, les « excréments + litière » sont mélangés à d'autres matières organiques : déchets alimentaires, composts verts de déchèterie, résidus de fiente de poulet, etc. Pendant le processus de compostage, les matières sont déplacées progressivement dans plusieurs cellules. La température, qui atteint 70°C, est surveillée par des capteurs. Lorsqu'elle est trop basse, de l'air chaud est envoyé dans le compost par des buses. Les conditions aérobies du compost sont gérées par trois retournements des matières. L'humidité est quant à elle assurée par la collecte des liquides (plateforme légèrement inclinée) qui sont par la suite recirculés sur le compost.



Figure 3 - Apport des matières en plateforme de compostage (crédit : Respectô)

A la fin du traitement, les matières sont criblées pour retirer les inertes (plastiques, verres, protections hygiéniques, etc.). Elles sont ensuite maturées avant leur apport au sol. Au total, la durée de compostage est de 9 mois.

Des analyses agronomiques et sanitaires sont réalisées par la plateforme de compostage. Aucun suivi du retour au sol n'est effectué puisque les matières sont vendues aux agriculteurs ou particuliers locaux à 3-3,5 € HT/tonne.

FREINS IDENTIFIES PAR LA STRUCTURE

Le déploiement du retour au sol des matières issues de l'assainissement écologique en Bretagne est, selon Respectô, freiné par le lisier. En effet, la présence de nombreux élevages sur le territoire amène à la production d'une quantité importante de lisier à valoriser. En comparaison avec d'autres territoires, l'intérêt des agriculteurs pour les excréments est donc limité.

D'un point de vue réglementaire, la structure a conscience que l'absence d'un code déchet ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) pour les matières issues de l'assainissement écologique peut compliquer l'acceptabilité des matières sur les plateformes de compostage et leur valorisation agricole. Dans son cas, Respectô n'est, pour le moment, pas concernée par cette problématique puisque la plateforme accepte l'apport d'excréments humains.